ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE BOURGOGNE

Affiliée à la Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)

EXPOSITION CANINE NATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC

CHALON-SUR-SAÔNE

Dimanche 05 mai 2024

Au Château de La Loyère - Rue du Château, 71530 Fragnes-la-Loyère

Château de La Loyère

SAMEDI 4 MAI

Confirmations Seules de 14h à 17h

(Concerne uniquement les chiens non engagés en exposition voir feuille séparée)

Nationales d'Elevage

- *Club du Basset Hound*
- *Association Française de Sélection du Dogue Argentin*

Régionale d'Elevage

- *Akita Américain Club de France*

EXPOSITION EXTÉRIEURE SANS CAGE

(SAUF POUR LES MEUTES)

ENTRÉE DES EXPOSANTS:

A PARTIR DE 7H30

DÉBUT DES JUGEMENTS: 9H

(LES MESURES GOUVERNEMENTALES SANITAIRES EN VIGUEUR À DATE SERONT APPLIQUÉES)

*** Ring d'Honneur**

Jeunes Présentateurs - Meilleurs Baby - Puppy - Jeunes - Vétérans, Meutes et Meilleurs de Race

*** Nombreuses Coupes et Récompenses**

*** CSAU** (voir feuille séparée)

*** Démonstration Le Hoopers**

*** Présentation Dog Dancing**

INSCRIPTION PAR INTERNET

https://sccexpo.fr

(simple - rapide - paiement sécurisé)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS: 21 AVRIL 2024

*** Entrée Gratuite * Parking Gratuit**
*** Restauration Rapide**

RENSEIGNEMENTS :

03 86 55 11 60 - 06 89 02 77 84

03 85 32 37 76 - info@scb.asso.fr

JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

GROUPE 1

BERGER ALLEMAND, KELPIE AUSTRALIEN, BERGER DES PYRENEES A POIL LONG, BERGER DES PYRENEES A FACE RASE, BOUVIER AUSTRALIEN COURTE QUEUE, SCHIPPERKE, CHIEN DE BERGER CATALAN, CHIEN DE BERGER DE MAJORQUE, CAO DE SERRA DE AIRES, BERGER DE BEAUCE, BERGER DE PICARDIE, BERGER HOLLANDAIS, CHIEN LOUP DE SAARLOOS, SCHAPENDOES NEERLANDAIS, BERGER BLANC SUISSE, BOUVIER DES ARDENNES, BOUVIER DES FLANDRES, BERGER AMERICAIN MINIATURE, BARBADO DE TERCEIRA ..... **M. RUI MONTEIRO (P)**

BOUVIER AUSTRALIEN, CHIEN DE BERGER BELGE, BERGER POLONAIS DE PLAINE, BERGER AUSTRALIEN, BERGER DE BRIE, BEARDED COLLIE, BORDER COLLIE, CHIEN DE BERGER ANGLAIS ANCESTRAL, CHIEN DE BERGER DES SHETLAND, COLLIE A POIL COURT, COLLIE A POIL LONG, WELSH CORGI CARDIGAN, WELSH CORGI PEMBROKE, LANCASHIRE HEELER ..... **M. KEVIN YOUNG (UK)**

CHIEN DE BERGER CROATE, KOMONDOR, KUVASZ, MUDI, PULI, PUMI, BERGER DE BERGAMASQUE, BERGER DE BOHÊME, BERGER DE LA MAREMME ET DES ABRUZZES, BERGER POLONAIS DE PLAINE, CHIEN DE BERGER DES TATRAS, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DE MIORITZA, CHIEN DE BERGER ROUMAIN DES CARPATHES BERGER DE RUSSIE MERIDIONALE, CHIEN LOUP TCHECOSLOVAQUE, TCHOUVATCH SLOVAQUE ET RESTE DE GROUPE ..... **M. JEAN-PAUL KÉRIHUEL (FR)**

GROUPE 2

SPÉCIALE DOGUE ARGENTIN, FILA BRASILEIRO, BROHOLMER, DOGUE DE MAJORQUE, PRESA CANARIO, TOSA, FILA DE SAINT MIGUEL, CIMARRON URUGUAYEN, MÂTIN ESPAGNOL, CHIEN DE CASTRO LABOREIRO, CHIEN DE LA SERRA DA ESTRELA, MATIN DE L'ALENTEJO, MATIN TRANSMONTANO, ALANO ESPAGNOL, BERGER DE BOSNIE-HERZEGOVINE ET DE CROATIE, CHIEN DE BERGER YOUGOSLAVE DE CHARPLANINA, BERGER D'ASIE CENTRALE, BERGER DU CAUCASE, BERGER DU KARST, CHIEN DU BERGER ROMAIN DE BUCOVINE ..... **M. RENÉ FAVRE (FR)**

DOBERMANN, ROTTWEILER, BOXER, SAINT BERNARD, DOGUE DU TIBET..... **M. KEVIN YOUNG (UK)**

TERRIER NOIR RUSSE ..... **MME SYLVIE DUPOUY (FR)**

LANDSEER, TERRE-NEUVE, BOUVIER DE L'APPENZELL, BOUVIER BERNOIS, BOUVIER DE L'ENTLEBUC, GRAND BOUVIER SUISSE ..... **M. JACQUES LEROY NAPOLI (FR)**

AFFENPINSCHER, PINSCHER ALLEMAND, PINSCHER NAIN, PINSCHER AUTRICHIEN, SCHNAUZER MOYEN, SCHNAUZER GEANT, SCHNAUZER NAIN, DOGUE DE BORDEAUX, BULLMASTIFF, MASTIFF, SMOUS DES PAYS BAS, DOGUE ALLEMAND, SHAR PEI, BULLDOG, CHIEN DE LEONBERG, MÂTIN DES PYRENEES, CHIEN DE MONTAGNE DES PYRENEES, CHIEN DE MONTAGNE DE L'ATLAS (AÏDI), CHIEN DE BERGER KANGAL, CHIEN DE FERME DANO-SUEDOIS, BULLDOG CONTINENTAL, CHIEN FONNESE ET RESTE DE GROUPE ..... **M. JEAN-PAUL KÉRIHUEL (FR)**

GROUPE 3

AIREDALE TERRIER, BEDLINGTON TERRIER, BORDER TERRIER, LAKELAND TERRIER, MANCHESTER TERRIER, WELSH TERRIER, TERRIER BRESILIEN, TERRIER IRLANDAIS , TERRIER IRLANDAIS A POIL SOYEUX, TERRIER IRLANDAIS A POIL DOUX, TERRIER IRLANDAIS (GLEN OF IMAAL TERRIER), TERRIER KERRY BLUE, TERRIER AUSTRALIEN, NORFOLK TERRIER, NORWICH TERRIER, SEALYHAM TERRIER, TERRIER JAPONAIS, TERRIER TCHEQUE, TERRIER AUSTRALIEN A POIL SOYEUX, TERRIER D'AGREMENT ANGLAIS NOIR ET FEU (TOY TERRIER), FOX TERRIER POIL DUR, FOX TERRIER POIL LISSE, BULL TERRIER, BULL TERRIER MINIATURE, STAFFORDSHIRE BULL TERRIER ..... **MME SYLVIE DUPOUY (FR)**

SPÉCIALE TERRIER JACK RUSSEL, TERRIER DU REVEREND RUSSELL, TERRIER DE CHASSE ALLEMAND, STAFFORDSHIRE TERRIER AMERICAIN, SKYE TERRIER, TERRIER ECOSSAIS, CAIRN TERRIER, DANDIE DINMONT TERRIER, WEST HIGHLAND WHITE TERRIER, YORKSHIRE TERRIER ET RESTE DE GROUPE ..... **M. CASSANDRE MATTERA (FR)**

GROUPE 4

TECKEL ..... **MME SYLVIE DUPOUY (FR)**

GROUPE 5

SPÉCIALE AKITA AMERICAIN, CHIEN THAILANDAIS A CRETE DORSALE, BANGKAEW DE THAILANDE, MALAMUTE DE L'ALASKA, AKITA INU, HOKKAIDO, KAI, KISHU, SHIBA, SHIKOKU, SPITZ JAPONAIS, JINDO COREEN, ... **M. JACQUES LEROY NAPOLI (FR)**

HUSKY DE SIBERIE, CHIEN DE CANAAN, ESQUIMAU DU CANADA, CHIEN DU GROENLAND, SAMOYEDE, LAIKA DE IAKOUTIE, CHIEN D'OURS DE CARELIE, SPITZ FINLANDAIS, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN GRIS, CHIEN D'ELAN NORVEGIEN NOIR, CHIEN NORVEGIEN DE MACAREUX, LAIKA DE SIBERIE OCCIDENTALE, LAIKA DE SIBERIE ORIENTALE, LAIKA RUSSO EUROPEEN, CHIEN D'ELAN SUEDOIS / JÄMTHUND, SPITZ DE NORRBOTTEN, BERGER FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN FINNOIS DE LAPONIE, CHIEN DE BERGER ISLANDAIS, BUHUND NORVEGIEN, LAPPHUND SUEDOIS, SPITZ DES VISIGOTHS, EURASIER, CHOW-CHOW, CHIEN NU DU Mexique, CHIEN NU DU PEROU, CHIEN DE BALI ..... **MME BEATRIX MARKÏ CASANOVA(CH)**

SPITZ ALLEMAND, VOLPINO ITALIEN, CURSINU, BASENJI, CHIEN DU PHARAON, CHIEN DE GARENNE DES CANARIES, PODENCO D'IBIZA, CIRNECO DE L'ETNA, CHIEN DE GARENNE PORTUGAIS ET RESTE DE GROUPE ..... **M. ROGER BARENNE (FR)**

GROUPE 6

SPÉCIALE BASSET ARTESIEN NORMAND, CHIEN D'ARTOIS, BASSET HOUND, CHIENS COURANTS DE L'EUROPE DE L'EST, GASCON SAINTONGEOIS, GRAND, PETIT, GRIFFON, BASSET BLEU DE GASCOGNE, ARIEGEOIS, ANGLO FRANCAIS DE PETITE VENERIE, BEAGLE, BEAGLE HARRIER, HARRIER ..... **M. BERNARD ROUSSET (FR)**

DALMATIEN ..... **M. CAMILLE WITZMANN (FR)**

SPÉCIALE GRIFFON NIVERNAIS, CHIEN DE SAINT HUBERT, FOXHOUND AMERICAIN, BILLY, FRANCAIS BLANC ET NOIR, FRANCAIS BLANC ET ORANGE, FRANCAIS TRICOLORE, GRAND ANGLO-FRANCAIS BLANC ET ORANGE, GRAND ANGLO FRANCAIS BLANC ET NOIR, GRAND ANGLO-FRANCAIS TRICOLORE, FOXHOUND ANGLAIS, POITEVIN, PETIT BASSET GRIFFON VENDEEN, GRAND BASSET GRIFFON VENDEEN, BRIQUET GRIFFON VENDEEN, GRAND GRIFFON VENDEEN, CHIEN DE ROUGE DU HANOVRE CHIEN DE ROUGE DE BAVIERE, CHIEN DE RHODESIE A CRETE DORSALE, BRUNO SAINT HUBERT Français ET RESTE DE GROUPE ..... **M. CHRISTIAN MASUEZ (FR)**

GROUPE 7

SPÉCIALE POINTER ANGLAIS ..... **M. PIERRE NICOLAS (FR)**

SPÉCIALE BRAQUE D'AUVERGNE, BARBU TCHEQUE (GRIFFON D'ARRET CHEQUE), CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL DUR, CHIEN D'ARRET ALLEMAND A POIL RAIDE, BRAQUE ALLEMAND A POIL COURT, BRAQUE DE WEIMAR, BRAQUE DE L'ARIEGE, BRAQUE HONGROIS A POIL COURT, BRAQUE HONGROIS A POIL DUR, BRAQUE FRANCAIS, TYPE GASCOGNE, BRAQUE FRANCAIS, TYPE PYRENEES, BRAQUE ITALIEN, SPINONE, BRAQUE SAINT GERMAIN, CHIEN D'ARRÊT ALLEMAND A POIL LONG (DEUTSCH LANGHAAR), GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER, PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER, EPAGNEUL BLEU DE PICARDIE, EPAGNEUL PICARD, EPAGNEUL DE PONT AUDEMER, EPAGNEUL BRETON, EPAGNEUL Français, GRIFFON A POIL DUR KORTHALS, SETTER ANGLAIS, SETTER GORDON, SETTER IRLANDAIS ROUGE, SETTER IRLANDAIS ROUGE & BLANC, EPAGNEUL DE SAINT USUGE ET RESTE DE GROUPE ..... **M. CAMILLE WITZMANN (FR)**

GROUPE 8

SPÉCIALE CHIEN D'OYSEL ALLEMAND ..... **M. CHRISTIAN MASUEZ (FR)**

RETRIEVERS ..... **MME CHRISTINE BOULOT (FR)**

SPANIELS, CHIEN D'EAU AMERICAIN, EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS; PETIT CHIEN HOLLANDAIS DE CHASSE AU GIBIER D'EAU, CHIEN D'EAU ROMAGNOL (LAGOTTO), CHIEN D'EAU ESPAGNOL, BARBET, CHIEN D'EAU FRISON, CHIEN D'EAU PORTUGAIS ..... **M. CHRISTIAN JOUANCHICOT (FR)**

GROUPE 9

SPÉCIALE EPAGNEUL TIBETAIN, LHASSA APSO, SHIH TZU, TERRIER TIBETAIN, BOULEDOGUE FRANCAIS..... **MME VIOLAINE PRESSIAT (FR)**

CANICHE, CHIEN PARTICOLORE A POIL FRISÉ, GRIFFON BELGE, GRIFFON BRUXELLOIS, PETIT BRABANCON, CARLIN, TERRIER DE BOSTON, CAVALIER KING CHARLES, EPAGNEUL KING CHARLES, EPAGNEUL PEKINOIS, EPAGNEUL JAPONAIS ..... **M. BERTRAND DUMONT (FR)**

BICHONS, PETIT CHIEN LION, COTON DE TULEAR, CHIEN CHINOIS A CRETE, CHIHUAHUA, EPAGNEUL NAIN CONTINENTAL, PETIT CHIEN RUSSE, KROMFOHRLANDER ET RESTE DE GROUPE ..... **M. ROGER BARENNE (FR)**

GROUPE 10

TOUT LE GROUPE ..... **M. CASSANDRE MATTERA (FR)**

Réalisation: ©actb2024

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE BOURGOGNE

Affiliée à la Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France (reconnue d'utilité publique)
« Grand Veilly » - 71290 LA GENÊTE - Tél. : +33 (0) 3 85 32 37 76 - Email: info@scb.asso.fr

EXPOSITION CANINE NATIONALE

avec attribution du CACS de la SCC

CHALON-SUR-SAÔNE

Dimanche 05 mai 2024

Au Château de La Loyère - Rue du Château, 71530 Fragnes-la-Loyère

DEMANDE D'ENGAGEMENT PAR PAPIER A RENVOYER

Une seule feuille par chien, un chien par feuille (Photocopies acceptées, FAX NON ACCEPTÉS)

OBLIGATOIRE POUR LES CHIENS PROVENANT DE PAYS ÉTRANGERS OU APPARTENANT À LA 2e CATÉGORIE :
PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE (modèle CERFA) en cours de validité

Remplissez lisiblement cette feuille et envoyez-la à :
SCC EXPO - Exposition de Chalon-sur-Saône
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 AVRIL 2024

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.

N° tatouage ou transpondeur : _____

Nom du chien : _____

Race : _____

Taille : _____ Couleur : _____ Poil : _____ Poids : _____

N° Livre d'Origines : _____ Date de naissance : _____ Sexe : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ Mail : _____ Confirmation ☐

Classe d'Engagement: ☐ **Baby** ☐ **Puppy** ☐ **Jeune** ☐ **Intermédiaire** ☐ **Ouverte** ☐ **Travail** ☐ **Vétéran** ☐ **Champion** ☐ **Meute**
☐ **Lot d'Affixe** ☐ **Lot de Reproducteur** ☐ **Paire** ☐ **Couple** ☐ **Chien ne concourant pas**

Inscription Jeune Présentateur : NOM: _____ **PRÉNOM:** _____ **Catégorie d'âge:** ☐ **10 - 13 ans** ☐ **14 -17**

DROITS D'ENTRÉE A L'EXPOSITION		Somme adressées
1er chien	38 €	
2e et 3e chien	28 €	
4e chien et suivants	25 €	
6 chiens au même propriétaire (tarif préférentiel)	140 €	
Puppy, Baby, Vétéran (chacun)	20 €	
Lots d'Affixe de Reproducteur, Paire/Couple	10 €	
Meutes *(Réservée aux races de Groupes 3-4-6, donnant droit à 6 chiens en individuelle de la même race appartenant au même propriétaire)*	75 €	
Chien supplémentaire de la meute (par chien)	15 €	
Chien ne concourant pas *(chien âgé de 4 mois minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre reconnu FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion)*	10 €	
Jeune Présentateur (non officiel)	8 €	
Prévente catalogue papier (réservation obligatoire)	5 €	
Catalogue digital	gratuit	
Accompagnateur	gratuit	
Remise 10% adhérents ACTB à jour de cotisation 2024 ***(Engagement par courrier uniquement, joindre carte photocopie)***		
TOTAL		

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE

☐ 2² et 3² page de couverture (chacune) ..... 140 € ☐ 1 page intérieur ..... 80 €
☐ 1/2 page .....50 €

CI-JOINT LE REGLEMENT DES ENGAGEMENTS PAR :

☐ CHEQUE BANCAIRE
☐ VIREMENT BANCAIRE (Joindre obligatoirement copie du virement)
IBAN : FR76 3000 4006 9700 0100 7005 284
BIC : BNPAFRPPXXX

LES CHÈQUES DOIVENT ÊTRE ÉTABLIS AU NOM DE
L'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE BOURGOGNE

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

* **CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE** (modèle CERFA) en cours de validité pour les chiens en provenance de l'étranger ou appartenant à la 2ème catégorie
* **COPIE DES CERTIFICATS DU TITRE DE CHAMPION** pour les engagements en classe champion
* **TITRES DE TRAVAIL** pour les engagements en classe travail
* **VOTRE RÈGLEMENT** à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de Bourgogne

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus (ou figurant au verso). J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à ..... le ...../. ...../2024 Signature du propriétaire :

Réalisation: ©actb2024

EXTRAIT DU REGLEMENT

L'exposition se tiendra à CHALON-SUR-SAÔNE, Château de la Loyère, rue du Château, 71530 Fragnes-la-Loyère, le dimanche 5mai 2024. Elle sera ouverte au public de 09h00 à 17h00. L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30, les jugements commenceront à 09h00 précises.
LOGEMENT - Exposition sans cage
SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements.
AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.
TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront plus tolérés que les «coups de brosse» de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.
PRÉSENTATION – Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soir par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.
BIEN-ÊTRE ET SANTE DU CHIEN - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, commele laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou letraiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles
SERVICE VÉTÉRINAIRE – Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification i-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.
ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.
ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordrede l'ACT BOURGOGNE. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.
REMBOURSEMENT – En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.
Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.
L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. En s'en- gageant, l'exposant accepte expressément que le ACTB utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, re- vues, documents à destination de formation…)
CLASSES D'ENGAGEMENT - La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour avant l'expo- sition.
BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois et de moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).
PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).
JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT et au CAC-J mais non au C.A.C.S.
INTERMÉDIAIRE – (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.
OUVERT – (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.
TRAVAIL – (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours.
CHAMPION - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation).
VÉTÉRAN - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT et au CAC-V mais non au C.A.C.S.
(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.
CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 21/04/2024 dans la limite de 80 chiens par juge/ jour. Engagements possibles sur www.sccexpo.fr
RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre de l'organisateur. Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (date de réception) seront détruits. En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement.
REFUS OU EXCLUSIONS
1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.
JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage.
RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.
SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : • Ceux qui auront fait une fausse déclaration. • Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci. • Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service. • Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine
CONFIRMATION - Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.
PROPHYLAXIE DE LA RAGE - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.
TRÈS IMPORTANT - Avis aux exposants résidant à l'étranger
L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION

Réalisation : ©actb2024